

L'Antenne – 20 mars 2009

l'antenne

les transports au quotidien

Réaction...

IFM et CMF

Le “Grenelle de la mer” soutenu

L'Institut français de la mer (IFM) et le Cluster maritime français (CMF) soutiennent le projet du gouvernement, confirmé cette semaine en Conseil des ministres, d'organiser un “Grenelle de la mer”. *“Ils approuvent la mise en œuvre d'une vaste concertation avec et entre tous les acteurs du monde maritime français à un moment où la mer est plus que jamais l'avenir de la terre, tant sur le plan de l'environnement que sur celui des échanges entre les hommes et des flux économiques et commerciaux”.*



Francis Vallat et Philippe Perennez

L'IFM déclare *“approuver d'autant plus cette initiative qu'elle doit normalement nourrir un Comité interministériel de la mer - le premier depuis de trop longues années”* - qui devrait lui-même être *“une étape déterminante pour la définition d'une stratégie maritime pour la France”*, c'est-à-dire de cette *“vision pour une France maritime”* réclamée aux “Assises de l'économie maritime/Journées de la mer” au Havre en décembre dernier. Il s'attachera à ce que le temps et les moyens humains nécessaires soient consacrés à cette grande et légitime ambition.

Le CMF, qui suivra attentivement les travaux des groupes du Grenelle, mais qui surtout a œuvré pour que les professionnels maritimes qu'il représente (fédérations, comités, entreprises) soient parties prenantes aux groupes qui les concernent en fonction des thèmes finalement adoptés, *“se réjouit aussi de cet événement fondamental pour le maritime français”*. Sa seule exigence - au nom d'une coopération efficace et à l'heure où la nécessité de préserver les océans est aujourd'hui totalement intégrée par les professionnels maritimes français - est *“qu'à côté des ONG, tous les grands métiers maritimes soient représentés directement par leurs organisations professionnelles légitimes et que l'importance de leurs activités soit prise en compte comme elle le mérite”*.

Rappelant que l'économie maritime était quasiment absente du “Grenelle de l'environnement”, le CMF juge indispensable que, cette fois-ci, elle soit *“associée pleinement aux débats, et que son importance économique et sociale soit reconnue dans la grande réflexion lancée pour l'avenir”*.

L'Institut français de la mer et le Cluster maritime français sont également attachés à ce que le “Grenelle de la Mer” s'intéresse à la fois à l'homme d'aujourd'hui et à celui de demain.